

Dans le cadre de

#ZÉRO»18

FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT
ET DES JEUNES

GRATUIT

20.11.2018

BOZAR



**MA VOIX,
MES DROITS**

Concert - 12:00

**Badi et les voix de 400 enfants de la
Fédération Wallonie-Bruxelles**

#mavoixmesdroits

Un projet des



JM Wallonie - Bruxelles

MA VOIX, MES DROITS

Toi aussi tu as des droits, comme les adultes ! Le droit de t'exprimer, de donner ton avis, d'être protégé, et même de jouer ! C'est ce qu'on appelle les « droits de l'enfant », et ils font partie d'un texte qui a été écrit il y a presque 30 ans : la Convention internationale des droits de l'enfant. Il s'agit en fait d'un traité adopté par les Nations Unies le 20 novembre 1989... Et qui t'explique donc tous tes droits, tout ce que tu peux faire et ne pas faire, à la maison, à l'école et en société, avec ou sans tes parents, bref c'est un texte très important !

Tu comprends maintenant pourquoi chaque année, le 20 novembre, c'est un peu TA journée. On l'appelle d'ailleurs la « Journée Internationale des droits de l'enfant »... Et elle concerne tous les enfants : aussi bien tes camarades de classe que les enfants qui ont moins de chance (les enfants victimes de la guerre, les enfants réfugiés, les enfants handicapés,...). Oui, tu l'as compris : c'est une journée vraiment spéciale ! Et pas seulement pour faire la fête, mais aussi pour réfléchir, penser aux autres, te poser des questions, faire en sorte que le Monde soit meilleur. Parce que ne l'oublie pas : le futur est entre tes mains... C'est toi l'adulte de demain !

Alors fais entendre ta voix, et tes droits !

AVIS AUX GRANDS

- LA LISTE DES ARTICLES DE LA CONVENTION

est disponible dans la rubrique « Mes Droits » du site [Zéro18.be](http://Zero18.be)

- POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DE L'ENFANT EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES,

consultez le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (www.oejaj.cfwb.be) ou celui du Délégué général aux droits de l'enfant (www.dgde.cfwb.be).



Alors cette journée « Ma Voix, Mes Droits » à Bozar ?!? C'était super, non ? On espère en tout cas que tu t'es bien amusé, et que les chansons de Badi t'auront donné envie de crier haut et fort que toi aussi tu as des droits ! Et pour organiser tout ça, il y avait plein de monde... Et en premier lieu **les Jeunesses Musicales** !

Nous sommes une organisation de jeunesse dont l'objectif est d'initier les enfants à la musique... Parce que la musique, c'est aussi un moyen pour mieux comprendre le Monde, et pour s'exprimer ! D'ailleurs écouter de la musique, y avoir accès, c'est un droit qui fait partie des droits de l'homme : oui c'est TON droit, parmi tant d'autres !

C'est donc grâce aux Jeunesses Musicales que tu as pu rencontrer le rappeur Badi et chanter avec lui les chansons qui se trouvent dans ce carnet... Les ateliers, les concerts organisés dans ton école, les stages pour apprendre à chanter ou jouer d'un instrument, c'est notre spécialité ! N'hésite pas à en parler autour de toi, à la maison et dans ton école... Et en avant la musique !

www.jeunessesmusicales.be

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9:00 - ACCUEIL

9:30 > 11:30 - ATELIERS

11:30 > 12:00 - LUNCH

12:00 > 13:30 - CONCERT & ÉCHANGE

+

ATELIERS TOUT L'APRÈS-MIDI

ON NE BADI(NE) PAS AVEC TES DROITS !



Son vrai nom c'est Badibanga Ndeka, mais sur scène c'est Badi ! C'est lui que tu as vu aujourd'hui en concert à Bozar... Et c'est sur ses chansons, entre rap et rumba congolaise, que tu as travaillé en classe. On l'a rencontré pour qu'il nous parle de « Ma Voix, Mes Droits »... Et de ces ateliers auxquels tu as participé.

Pour cette journée spéciale, tu as interprété des morceaux qui ont été réécrits par des élèves de différentes écoles lors d'ateliers d'écriture... Dans chaque école participante, un musicien était présent pour les encadrer. Tu as travaillé avec les élèves bruxellois, ça s'est passé comment pour toi ?

Ah ben c'était vraiment sympa ! J'avais jamais eu l'occasion qu'on revisite comme ça mes chansons... Et retourner à l'école, ça te rajeunit en fait ! C'est comme une cure de jouvence... En tout cas, ils ont tous été très réactifs et ils ont bien bossé !

Ce genre de projet, ça leur apporte quoi selon toi ?

De la créativité ! On dit toujours que les enfants sont par essence créatifs, mais moi j'ai parfois l'impression qu'on les enferme dans un format... Alors qu'ici ce sont eux les acteurs : on les laisse s'exprimer eux-mêmes sur leurs droits et leurs attentes.

Qu'est-ce qui t'a impressionné chez eux ?

Le fait qu'ils comprennent totalement le monde des adultes dans lequel ils évoluent. On a souvent l'impression, nous les adultes, que les jeunes écoutent des trucs idiots ou ne se sentent pas concernés par ce qui se passe autour d'eux mais c'est tout le contraire en fait ! Ils sont même très éveillés, voire plus éveillés que certains adultes ! *(rires)*

Tu dirais quoi aux jeunes qui veulent se lancer dans la musique après t'avoir vu en classe et/ou en concert ?

Foncez ! Moi je suis quelqu'un qui a toujours été guidé par la passion, par le rap, par la musique... Il faut se jeter à l'eau, ne pas avoir peur !

C'est la Journée Internationale des droits de l'enfant... Faire de la musique, c'est aussi une façon de revendiquer ses droits ?

Je pense que oui ! Fela Kuti *(un grand musicien africain)* disait : « Music is the weapon » ! Elle peut avoir de l'influence, faire passer des messages qui peuvent changer notre vision du monde et de la société.

En quoi la musique peut-elle aider les plus jeunes à grandir et à évoluer ?

Déjà ça les aide à bouger, à danser,... Et puis ça fait rêver ! En tant qu'enfant pouvoir nourrir ses rêves, c'est essentiel. Moi je me rappelle quand j'étais gamin c'était l'époque Michael Jackson et on voulait tous danser comme lui ! Et mine de rien, ça m'a amené à faire de la musique moi-même plus tard.

www.jesuisbadi.com

LES DROITS DE L'ENFANT

Ce 20 novembre, c'est l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant ! Elle a en effet été adoptée ce jour-là par les Nations Unies à New-York en 1989. À cette occasion et depuis 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris l'initiative de mettre sur pied une grande fête populaire pour informer les enfants sur leurs droits : le Festival #ZÉRO>18... Alors fais entendre tes droits comme jamais ! Tu trouveras ci-dessous leur liste complète :

ART. 1 - DÉFINITION DE L'ENFANT

Si tu as moins de 18 ans, tu es un enfant et la convention te concerne (sauf si ton pays t'accorde la majorité plus tôt).

ART. 2 - TU AS DROIT À LA NON-DISCRIMINATION

Tous les enfants du monde ont les mêmes droits, même s'ils sont de race, de couleur, de religion différente. Ton pays doit tout faire pour que tous les enfants soient traités de la même manière.

ART. 3 - TU AS DROIT AU BIEN-ÊTRE

Si les personnes qui t'entourent décident de quelque chose qui se rapporte à toi, elles doivent le faire en tenant compte de ton intérêt. Ton pays doit veiller à te protéger et te soigner si tes parents ne peuvent pas le faire eux-mêmes. Ton pays est responsable des institutions (école, justice, ...) chargées de t'aider et de te protéger.

ART. 4 - TU AS DROIT À L'EXERCICE DE TES DROITS

Ton pays doit faire le nécessaire pour que les droits de l'enfant soient vraiment respectés.

ART. 5 - TU AS DROIT AU DÉVELOPPEMENT DE TES CAPACITÉS

Ton pays doit respecter le droit et le devoir de tes parents d'assurer le développement de tes capacités.

ART. 6 - TU AS DROIT À LA VIE ET AU DÉVELOPPEMENT

Tu as droit à la vie. Ton pays doit te donner les moyens de survivre et d'assurer ton développement.

ART. 7 - TU AS DROIT À UN NOM ET UNE NATIONALITÉ

Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité. Tu as le droit de connaître tes parents et d'être élevé par eux. Même si tu es apatride, tu as le droit d'acquérir une nationalité.

ART. 8 - TU AS DROIT À LA PROTECTION DE TON IDENTITÉ

Ton pays doit te protéger et, le cas échéant, t'aider à conserver ton identité, ta nationalité, ton nom et tes relations familiales.

ART. 9 - TU AS LE DROIT DE VIVRE AVEC TES PARENTS

Tu ne peux pas être séparé de tes parents, sauf dans ton intérêt (si tu es maltraité, si tu es négligé, si tes parents sont séparés). Tu as le droit de donner ton avis et de participer à toute décision concernant une éventuelle séparation de tes parents. Ils ont aussi le droit de donner leur avis et de participer à une telle décision. Si tu es séparé de tes deux parents ou de l'un d'eux, tu as le droit de rester en contact avec eux.

ART. 10 - TU AS LE DROIT À RETROUVER TA FAMILLE

Tu as le droit de quitter un pays et d'entrer dans un autre pour retrouver tes parents. Tes parents ont le même droit. Si tu habites dans un autre pays que tes parents, tu as le droit d'avoir des contacts réguliers avec eux. Tu as le droit de les rejoindre.

ARTICLE 11 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ DE DÉPLACEMENT

Personne ne peut t'enlever de ton pays ou s'opposer à ton retour dans ton pays. Tu ne peux pas être gardé de force dans un pays étranger par un parent ou une autre personne.

ARTICLE 12 : TU AS DROIT À LA PARTICIPATION

Dès que tu en es capable, tu as le droit de donner ton avis sur des choses qui se rapportent à toi et ton pays doit y faire attention.

ARTICLE 13 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Tu as le droit d'exprimer tes idées ; cela signifie que tu peux rechercher, recevoir et donner des informations ou des idées. Il y a cependant des limites à ta liberté d'expression :

- Tu dois respecter les droits et la réputation des autres
- Tu ne peux pas mettre la société en danger.

ARTICLE 14 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ DE PENSÉE, DE CONSCIENCE ET DE RELIGION

Tu as le droit de choisir librement ta religion. Tes parents doivent te guider dans l'exercice de ce droit. Tu dois pratiquer ta religion en respectant le droit des autres personnes et en ne les dérangeant pas.

ARTICLE 15 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Tu as le droit d'organiser des réunions avec d'autres personnes. Ta liberté de réunion et d'association a des limites :

- Tu dois respecter les libertés et les droits des autres
- Tu ne peux pas mettre la société en danger.

ARTICLE 16 : TU AS LE DROIT À LA PROTECTION DE TA VIE PRIVÉE

Personne ne peut se mêler de ta façon de vivre ni de celle de ta famille. Ta maison et ta correspondance sont également protégées. Personne ne peut entrer dans ta maison sans raison ni lire ton courrier.

ARTICLE 17 : TU AS DROIT À L'INFORMATION

Tu as le droit de recevoir une bonne information grâce à la télévision, aux journaux, à la radio... En particulier, cette information élargira ta culture (tes connaissances) et assurera ta santé physique et mentale. Ton pays doit favoriser la distribution et la vente de livres pour enfants et encourager de nouvelles émissions et de nouveaux journaux même dans une autre langue pour les enfants qui appartiennent à une minorité. Tu as le droit d'être protégé contre des informations qui peuvent te faire du mal.

ARTICLE 18 : LA RESPONSABILITÉ DE TES PARENTS

Tes parents sont responsables de ton développement et doivent s'occuper de ton éducation : t'apprendre à parler, à jouer, à choisir une bonne école... Ton pays doit aider tes parents dans cette mission en créant des institutions et des services chargés de veiller à ton bien-être. Si tes parents travaillent, ton pays doit les aider plus particulièrement.

ARTICLE 19 : TU AS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS

Ton pays doit te protéger contre toutes les formes de violence et de brutalités physique ou mentale. Il doit te protéger contre l'abandon, la négligence, les mauvais traitements, l'exploitation et la violence sexuelle, que tu sois sous la garde de tes parents ou toute autre personne.

ARTICLE 20 : TU AS LE DROIT À UNE PROTECTION MÊME SI TU N'AS PAS DE FAMILLE

Si tu n'as plus de famille, ton pays doit te protéger et t'aider. Ton pays t'apportera une protection qui devra tenir compte de ton passé et de ta culture.

ARTICLE 21 : TES DROITS DANS LE CADRE DE L'ADOPTION

Si ton pays autorise l'adoption, il doit d'abord penser à l'intérêt de l'enfant qui est adopté. Ton adoption ne peut se faire sans l'accord des personnes qui sont responsables de toi. Elle peut se faire dans un autre pays que le tien, si c'est la meilleure solution pour toi. Il doit t'être accordé les mêmes droits que si tu avais été adopté dans ton pays d'origine. Les personnes qui t'adopteront ne pourront tirer aucun profit matériel (par exemple gagner de l'argent) de cette adoption.

Les pays prendront accord pour que ton adoption se fasse, avec l'accord des autorités, par des organismes compétents.

ARTICLE 22 : LES DROITS DE L'ENFANT RÉFUGIÉ

Si tu as quitté ton pays parce que tu étais en danger, le pays qui t'accueille doit t'aider et te protéger. Tu seras protégé par le droit international (lois communes à tous les pays). Les états et les organisations internationales devront t'aider à retrouver tes parents et ta famille.

ARTICLE 23 : LES DROITS DE L'ENFANT HANDICAPÉ

Si tu es handicapé mentalement ou physiquement, tu as le droit de recevoir des soins spéciaux, gratuitement si possible. Tu as le droit d'aller dans une école qui est adaptée à ton handicap et qui te permettra de vivre normalement.

ARTICLE 24 : TU AS DROIT À LA SANTÉ ET AUX SERVICES MÉDICAUX

Tu as le droit d'avoir la meilleure santé possible. Ton pays doit tout faire pour t'y aider. Ton pays devra supprimer les pratiques traditionnelles dangereuses pour la santé des enfants (par exemple l'excision des petites filles).

ARTICLE 25 : TU AS DROIT À LA RÉVISION DE TON PLACEMENT (EN FOYER/FAMILLE D'ACCUEIL)

Si tu es placé qu'elle qu'en soit la raison, tu as le droit qu'on suive l'évolution de ta situation régulièrement.

ARTICLE 26 : TU AS DROIT À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Si tes parents ne gagnent pas assez d'argent, ton pays doit les aider pour qu'on puisse te soigner.

ARTICLE 27 : TU AS DROIT À UN NIVEAU DE VIE DÉCENT

Tu as le droit à un niveau de vie décent. Tu dois pouvoir te développer normalement sur le plan physique, mental, spirituel, moral et social.

Ce sont d'abord tes parents qui sont responsables de ton développement.

Si nécessaire, ton pays devra aider tes parents ou les personnes responsables de toi. Ils accorderont la priorité à l'alimentation, à l'habillement et au logement. Ton pays te garantit le droit à la pension alimentaire. Il s'organisera pour t'assurer ce droit, où que tu sois.

ARTICLE 28 : TU AS DROIT À L'ÉDUCATION

Tu as le droit d'aller à l'école primaire qui doit être obligatoire et gratuite.

Tu as le droit d'accéder à l'enseignement secondaire. Il doit être gratuit, sinon, des aides doivent t'être accordées.

L'enseignement supérieur t'es également accessible.

Tu as le droit à une orientation scolaire et professionnelle.

Tout doit être fait pour t'encourager à fréquenter l'école.

La discipline scolaire doit respecter tes droits et ta dignité.

Les États doivent coopérer (travailler ensemble) pour éliminer l'ignorance et l'analphabétisme (absence d'instruction) dans le monde et pour développer l'accès aux connaissances scientifiques et techniques.

Les pays en développement doivent être aidés.

ARTICLE 29 : LES OBJECTIFS DE TON ÉDUCATION

L'école doit te donner la possibilité de développer ta personnalité et tes capacités, t'apprendre à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, te préparer à assumer tes responsabilités dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité et d'amitié entre tous et t'inculquer le respect de l'environnement.

ARTICLE 30 : LES DROITS DES ENFANTS DE MINORITÉS OU DE POPULATIONS AUTOCHTONES

Si tu appartiens à la population d'un pays ou à un groupe minoritaire qui a ses habitudes, sa religion, sa langue, tu as le droit d'avoir tes traditions, de suivre ta religion, de parler ta langue.

ARTICLE 31 : TU AS DROIT AUX LOISIRS

Tu as le droit de te reposer et d'avoir des loisirs, de jouer, de participer à des activités récréatives, culturelles et artistiques.

ARTICLE 32 : TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION

Tu ne peux pas être exploité au travail. Ton pays doit te protéger contre tout travail qui mettrait en danger ta santé, ton éducation, ton développement. Il doit décider à partir de quel âge on peut travailler, réglementer les horaires et les conditions de travail, prévoir des punitions pour ceux qui ne respectent pas ces règles.

ARTICLE 33 : TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA DROGUE

Ton pays doit tout faire pour te protéger contre la drogue.

ARTICLE 34 : TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE

Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence et d'exploitation sexuelle (la prostitution, la participation à des productions pornographiques...).

ARTICLE 35 : TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA VENTE

Tu ne peux être enlevé ou vendu. Aucun commerce d'enfant ne peut être organisé.

ARTICLE 36 : TU AS LE DROIT À LA PROTECTION CONTRE LES AUTRES FORMES D'EXPLOITATION

Personne ne peut profiter de toi. Ton pays doit veiller à ce que personne ne profite de toi.

ARTICLE 37 : TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA TORTURE ET LA PRIVATION DE LIBERTÉ

Tu ne peux pas être torturé ou soumis à une peine cruelle et dégradante. On ne peut pas te mettre en prison à vie, ni te condamner à la peine de mort. Tu ne peux pas être arrêté sans raison. Ta détention (la prison) doit être la dernière solution possible. Elle doit être aussi courte que possible.

Si tu es privé de ta liberté (mis en prison), tu dois être traité humainement et avec le respect de ta dignité d'être humain. Il doit être tenu compte des besoins de ton âge. Tu seras séparé des adultes. Tu auras le droit de rester en contact avec ta famille (sauf cas exceptionnels dans ton intérêt).

Si tu es privé de liberté, tu as droit à diverses formes d'assistance. Tu as le droit de contester les raisons de ton enfermement devant un tribunal. Toutes les décisions qui concernent ta privation de liberté doivent se prendre le plus vite possible.

ARTICLE 38 : TU AS DROIT À LA PROTECTION EN CAS DE CONFLITS ARMÉS (GUERRES)

Ton pays doit tout faire pour qu'aucun enfant de moins de 15 ans ne participe directement à une guerre, ni ne rentre dans l'armée. Si ton pays est touché par la guerre, ton pays doit tout faire pour te protéger et te soigner.

ARTICLE 39 : TU AS DROIT À UN TRAITEMENT APPROPRIÉ

Ton pays doit t'aider à te réadapter et à te réinsérer socialement (t'aider à retrouver une vie normale) si tu as été victime de négligence, d'exploitation, de sévices, de tortures ou de toute autre forme de traitements cruels.

ARTICLE 40 : LA JUSTICE ET LES DROITS DES MINEURS

Si on pense que tu as fait quelque chose de mal ou si tu es coupable d'une mauvaise action, tu as le droit d'avoir un procès juste et d'être défendu par un avocat. Personne ne peut t'accuser de quelque chose que tu as fait et qui n'était pas interdit au moment où tu l'as fait.

Tant qu'on ne prouve pas le contraire, tu es considéré comme innocent. Tu dois connaître rapidement ce dont on t'accuse.

Personne ne peut t'obliger à t'avouer coupable. Si tu ne comprends pas la langue utilisée, tu peux demander à quelqu'un de t'aider à comprendre ce qui est dit. Ta vie privée doit être respectée à tout moment. Chaque fois que c'est possible, ton pays doit éviter de faire juger des enfants et de les placer en prison.

ARTICLE 41 : TU AS DROIT À LA PROTECTION LA PLUS FAVORABLE

Tu peux bénéficier dans ton pays des législations les plus favorables au niveau de tes droits.

ARTICLE 42 : LA DIFFUSION DES DROITS

Les États doivent faire connaître le texte de cette Convention aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

CHANSONS

J'AI DES DOUTES...

Texte réécrit par les élèves de 3e-4e-5e-6e primaire de l'Ecole Communale de Bonneville (Namur)

J'ai des doutes que tous les enfants soient en bonne santé
Déjeuners, dîners, soupers bien équilibrés ?
J'ai des doutes que tous ces gosses, dans les mines qui bossent
Puissent survivre en boss et rouler leur bosse.

J'ai des doutes que partout les enfants soient protégés
La p'tite Mawva, j'en suis sûr ne l'était pas.
J'ai des doutes qu'enfermés les enfants réfugiés
Même en famille se sentent en sécurité.

J'ai des doutes que tous les enfants aient un instituteur
Et peuvent passer des heures sur un ordinateur
J'ai des doutes que tous les enfants soient informés
Et que pour tous l'école soit une réalité.

J'ai des doutes concernant le choix des vêtements
L'identité peuvent-ils la vivre librement ?
J'ai des doutes qu'en jupes plissées, en jeans troués,
Ils puissent dessiner, danser, chanter, RÊVER !

J'ai des doutes Mama,
J'ai des doutes Papa,
Mais de toute façon on s'en sortira !

On s'en tape, tape, tape, tape, tape de leur système !
Ça nous tape, tape, tape, tape, tape sur le système !

FRATERNITÉ ÉTERNITÉ

(sur la musique du morceau « Intégration » de Badi)

Texte réécrit par les élèves de 5e-6e primaire de l'École de Droixhe (Liège)

Le mal aux enfants fait mal au coeur des gens
Le mal des parents fait mal au cœur des enfants.
Les enfants ont le droit de jouer et s'amuser
Pour se sentir bien et se défouler en liberté.

Fraternité, Éternité, la Liberté, Réfléchissez
Fraternité, Éternité, la Liberté, Réfléchissez
Fraternité, Éternité, la Liberté, Réfléchissez
Fraternité, Éternité, la Liberté, Réfléchissez

Mais bon sang, allez-vous enfin nous aimer ?!
Mais bon sang, allez-vous enfin nous aimer ?!
Mais bon sang, allez-vous enfin nous aimer ?!
Mais bon sang, allez-vous enfin nous aimer ?!

Jack a besoin d'être aimé
Pour ne pas se sentir isolé
Heren a 9 ans, il ne doit pas travailler comme les grands
Mais par contre, c'est important d'aller à l'école comme les autres enfants

Fraternité, Éternité, la Liberté, Réfléchissez (4x)

Mais bon sang, allez-vous enfin nous aimer ?! (4x)

Rigoler, s'amuser, jouer
Nous voulons nous éclater
Mehmoud, tais-toi, tais-toi !
De m'exprimer, j'ai le droit !

Fraternité, Éternité, la Liberté, Réfléchissez (4x)
Mais bon sang, allez-vous enfin nous aimer ?! (4x)

POURQUOI

(sur la musique du morceau « La plus belle » de Badi)
Texte réécrit par les élèves de 5e-6e primaire de l'Athénée Vauban (Charleroi)

Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi
Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi
Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi
Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi

Les enfants ont le droit de dire et faire des bêtises
On préfère les enfants libres et plein de liberté
Alors pourquoi faut-il nous emprisonner ?
Il est interdit de nous faire travailler
Alors pourquoi faut-il nous emprisonner ?
Il est interdit de nous faire travailler

Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi
Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi (4x)

Les enfants syriens, les pauvres ils n'ont rien
Les guerres, le racisme c'est pas notre idée
Le racisme pour moi ce n'est pas mon choix
Blanc noir ou bridé on doit tous s'aimer
Blanc noir ou bridé on a tous des droits

Les enfants ont le droit de dire et faire des bêtises
On préfère les enfants libres et plein de liberté
Alors pourquoi faut-il nous emprisonner ?
Il est interdit de nous faire travailler
Alors pourquoi faut-il nous emprisonner ?
Il est interdit de nous faire travailler

Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi
Et moi j'grandis, je grandis sans savoir pourquoi (4x)

TOLÉRANCE

Texte réécrit par les élèves de 5e-6e primaire de Saint Jean Bosco (Tournai)

Dans la vie c'est Différence, Tolérance, Connaissance, Confiance

Mais quand va-t-on nous respecter ?

Et quand va-t-on nous écouter ?

Quand va-t-on respecter nos droits ?

Il va bien falloir faire tout ça !

Et j'ai pas peur d'exister (2x)

Et certainement pas de renoncer (2x)

Dans la vie c'est Espérance, Conscience, Existence, Renaissance

La guerre c'est clairement trop mauvais

On n'a pas le droit d'être en danger

Les enfants doivent être protégés

Liberté, paix, sécurité !

Et j'ai pas peur d'exister (2x)

Et certainement pas de renoncer (2x)

Dans la vie c'est Différence, Tolérance, Connaissance, Confiance

Bougez-vous (3x)

Réagissez ! Levez-vous ! (3x)

Et répétez : bougez-vous (3x)

Réagissez ! Levez-vous ! (3x)

Et répétez :

Différence, Tolérance, Connaissance, Confiance

Espérance, Conscience, Existence, Renaissance

Des enfants qui ne s'amuse pas, ça ne devrait pas exister !!!

LETTRE À MA FEMME

Texte réécrit par les élèves de 5e-6e primaire des Ecoles de Tellin (Luxembourg)

Chaque jour de la vie, des hauts et des bas, nous voulons grandir avec le sourire
Pour toujours unis, dans le même combat, espoir de ne plus avoir à souffrir
Envie de hurler, le respect de nos droits, arrachons de leurs mains notre liberté
Crier fort pour que tous aient un toit, que le monde entende notre identité

Toute une vie donnée, pour nous voir jouer, que l'on soit aimés, entourés de bonheur
Bannir les silences pour nous exprimer, place à l'écriture nous n'aurons plus peur
Nos voix s'élèvent comme un seul enfant, place à notre chance pour pouvoir dire non
Plus jamais seuls, nous avons du temps, nos mains sont serrées, nous sommes des millions

Le monde part en vrille, injustices pourries !
Bloquons la distance, tuons l'indifférence !
Notre identité, notre liberté !
Nos valeurs, on va vous les hurler !

Représentons Badi, nos idées à l'écrit, nous sommes l'exemple, de plus d'intelligence
Solidarité d'une sagesse infinie, le monde de demain, rêvons-le ensemble
L'encre sur nos peaux, inspirée de couleurs, osons espérer que le monde soit en paix
Mélangeons nos mots, nos cris, nos douleurs, pour en faire de l'amour plus fort que jamais

Le droit de savoir, d'apprendre et de croire, besoin de crier, que tous soient protégés
Plus jamais d'enfant enfermé dans le noir, le respect de la vie, chanté à nos aînés
Croyons à nos droits, non à la violence, nous voyons en toi, la vérité du cœur
Différents de toi, qui préfère le silence, ouvre-nous tes bras, soyons frères et sœurs

BELGICAIN

Texte réécrit par les élèves de 5e-6e primaire de l'Ecole communale Achille Legrand (Mons)

Pierre n'a pas d'amis, ni de famille, il est seul dans le monde
Personne ne lui parle, il se sent rejeté
Tout le monde lui tourne le dos
Dis-moi où sont ses droits ? Dis-le moi.

REFRAIN

Ma famille me protège, c'est pas assez
L'Etat et le monde doivent protéger
Les familles nous protègent c'est pas assez
Les Etats et le monde doivent protéger (2x)

Il se faisait agresser dans la rue, quelqu'un l'a vu
Et il l'a défendu, ça n'arriv'ra plus !
Un jour, on publia mes secrets, tout le monde rigolait
Je parlais de mes amours, ma petite amie m'a quitté

Arrête de m'regarder dans les vestiaires
quand j'suis pas habillé
Arrête de prendre mon téléphone pour lire mes sms
Arrête de te moquer de moi parce que j'ai doublé
Arrête d'insulter ma mère, j'en suis fière, alors cesse !

T'as pas le droit de me frapper, t'es mon père
tu dois m'protéger
J'vais quand même pas appeler le 103 ou les policiers
Mon Snapchat et mon Instagram
t'as pas le droit de visionner
T'as pas le droit de m'espionner, c'est ma vie privée

Si tu rentres dans mon intimité
c'est normal que je sois fâché
Moi je n'ai vraiment pas envie de faire comme toi
J'ai le droit d'aimer qui je veux sans être jugé
On n'a pas le droit de choisir pour moi qui j' dois aimer

Refrain (2x)

C'est ma vie, c'est ma vie
c'est ma vie privée
T'as pas le droit de m' regarder
en train de me déshabiller
C'est quoi ton plaisir à me voler,
tu m'as blessé
Et pourquoi te faire exploser
le monde tu as brisé

Le 1er petit cochon
n'a pas le droit d'être agressé
Le 2e petit cochon
a le droit d'être protégé
Le 3e petit cochon
a l'droit d'avoir une vie privée
Les 3 petits cochons
ont le droit d'avoir des droits

FANTÔME

Texte réécrit par les élèves de 5e-6e primaire de l'Ecole Les Griottes (Bruxelles)

J'ai un mot à dire mon âme est cachée dans mon cœur
Noir est ma couleur mais l'important est dans mon cœur
J'ai peur de tout, j'ai peur de ne pas avoir de droit
Le droit d'aller où je veux, quand je veux, avec qui je veux
Tout le monde a ses qualités tout le monde a ses défauts
Que tu sois moche, que tu sois gros, que tu sois mince, que tu sois beau
L'apparence ne fait pas la différence, tout cela n'a pas d'importance,
Car vous savez on a tous nos espérances
Nous sommes comme un arbre où chacun a ses racines
Noir, blanc, métisse mettons fin au racisme
Mais je n'oublie pas d'où je viens
Mais je n'oublie pas d'où je viens
La carte nous montre où on est, le cœur nous montre le chemin.

LES MÔMES

Texte réécrit par les élèves de 6e primaire de l'École communale de Rebecq (Brabant wallon)

On a le droit de jouer, d'apprendre à réfléchir
J'ai la chance d'avoir une famille qui me voit grandir
T'as déjà tes fantômes, pourtant t'es qu'un môme
T'es bloqué chez toi comme si tu vivais dans un home

Moi je joue à la Play juste pour m'amuser
Toi tu traînes dans la rue pour arrêter de pleurer
Parfois je me dis qu'on est vraiment pas tous égaux
Toi c'est tous les jours que tu galères et répète ces mots
Je demande un petit chien, mes parents refusent
Tu dis que tu as faim, d'autres gens t'accusent, hey

Allô maman dis-moi pourquoi ça se passe comme ça ?
Allô maman dis-moi pourquoi ça se passe comme ça ?
Vraiment je ne comprends pas pourquoi ça se passe comme ça ?
Allô maman dis moi pourquoi ça se passe comme ça ? (2x)

On m'a dit qu'il y a des pays sans lois sans écoles
T'entends ça ? J'hallucine et même je rigole
Pourtant la vérité c'est que c'est pas drôle
De mourir de froid, de fatigue ou de la main d'un autre
Comme dans un film, tu appuies sur STOP

C'est quoi la suite, dis-le moi maintenant
Plus de surprise pour tous les enfants
Faut-il attendre d'avoir 18 ans
Pour se faire entendre comme nos parents ?
Un jour peut-être on sera respectés
Et on chantera la même chose dans le monte entier

Allô maman dis-moi pourquoi ça se passe comme ça ?
Allô maman dis-moi pourquoi ça se passe comme ça ?
Vraiment je ne comprends pas pourquoi ça se passe comme ça ?
Allô maman dis moi pourquoi ça se passe comme ça ? (2x)

CHANSON COMMUNE

NA LINGI YO

Texte original de Badi

L'amour n'a pas de couleur il est noir, jaune, rouge et blanc
C'est une œuvre d'art comme le teint de nos enfants
Je t'ai appelé Blanche Neige la 1ère fois qu'on s'est vu
Alors faire nos vies ensemble franchement qui l'aurait cru ?
Devenu ami, amant puis âme sœur tu as ravi mon cœur au désespoir de mes sœurs
Un black et une bابتou voilà ce qu'elles disent
Regarde de travers nos merveilleux enfant métis
Pareil de ton côté famille boycottée quand je fais le jardin on me prend pour le jardinier
Nous sommes le rêve de Martin Luther King, le cauchemar de Bart et Marine.

Refrain.

J'étais immature tu as fais de moi un homme, j'étais sans attaches tu as fait de moi un père
J'ai découvert un nouveau monde avec toi, j'ai découvert un nouveau moi avec toi
Je voyais tout en noir et blanc, tu m'as apporté la couleur, m'a aidé à soigner mes douleurs
Par principe je n'aimais pas les couples mixtes comme ses enfants au sang mêlé : Bob Marley,
Malcom X
Et ils nous dévisagent et parlent tout bas
Elle avec ce nègre , lui avec cette toubab
Bien souvent je me suis senti coupable aujourd'hui ma plus grande fierté c'est d'être avec toi.



**UN TOUT GRAND MERCI AUX MUSICIENS QUI ONT
ENCADRÉ LES ENFANTS DES DIFFÉRENTES ÉCOLES
PARTICIPANTES :**

JÉRÉMY MULDER

intervenant-musical pour les JM du Brabant wallon

BADI

intervenant-musical pour les JM de Bruxelles

DAVID SANCHEZ

intervenant-musical pour les JM de Charleroi

QUENTIN LÉONARD

intervenant-musical pour les JM de Liège

BENOIT LESUISSE ET MAXIME CHAMPION

intervenants-musicaux pour les JM du Luxembourg belge

FRANÇOISE KECH

intervenant-musical pour les JM de Mons

LAURENCE MUS

intervenant-musical pour les JM de Namur

THOMAS MONSEREZ

intervenant-musical pour les JM de Wallonie-Picarde

Pour l'encadrement de cette journée à BOZAR, nous avons bénéficié de l'aide des élèves de 5ème année de l'Institut technique Cardinal Mercier de Schaerbeek, encadré par leur professeur, Mme Laurence De raedt.

MERCI À EUX POUR LEUR INVESTISSEMENT !

PARTENAIRES

BO ZAR

Palais des Beaux-arts de Bruxelles

« L'art fait beaucoup pour l'Homme. Quand l'Homme fait face à l'art, il se sent mieux, physiquement et mentalement. Il est plus heureux. Il aigüise son esprit.

Il apprend à donner un sens à ce qu'il voit. Il apprend à mieux connaître l'inconnu et tout devient moins angoissant. Il apprend aussi à avoir son propre avis et mieux comprendre ce que l'autre dit ou ressent.

Au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, aussi nommé BOZAR, nous trouvons tout cela important. Dans ce palais construit par le célèbre architecte Victor Horta, nous organisons près de 6000 événements par an. Des expositions à la musique en passant par le cinéma, le théâtre, l'architecture, des débats, des activités pour les jeunes et les écoles, et encore bien d'autres événements. Quand les visiteurs viennent à BOZAR, ils peuvent faire la rencontre d'artistes ou d'œuvres qui leur en apprennent plus sur notre culture mais aussi sur les cultures des pays d'Europe et du Monde. Nous favorisons le dialogue interculturel en Europe et notre objectif est de construire des ponts entre les cultures et entre les différentes disciplines artistiques.

Nous vous souhaitons la bienvenue en cette journée qui est la vôtre ! »

L'équipe de BOZAR Audience Engagement.

Les Jeunesses Musicales collaborent étroitement avec le Palais des Beaux-Arts tout au long de l'année : des concerts participatifs y sont ainsi organisés à destination des écoles, tout comme des événements à l'image de celui d'aujourd'hui autour de Badi.



Arc-En-Ciel

Le travail d'Arc-En-Ciel, c'est l'aide aux enfants en difficulté et l'accès aux loisirs pour tous. Pour cela, l'association récolte des vivres et des jouets pour les distribuer dans les maisons de jeunes et de quartier, dans les écoles de devoirs et les homes pour enfants... Elle organise aussi des séjours et des journées

de loisirs, des formations, etc.... Grâce à ces dons, les associations qui accueillent les enfants font des économies, lesquelles leur permettent d'organiser à leur tour des activités pour leurs petits pensionnaires.

ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles

est la branche jeunesse du Mouvement ATD Quart Monde en Belgique. Les initiales ATD signifient Agir Tous pour la Dignité.

Le Mouvement ATD Quart Monde a pour ambition non pas de soulager la pauvreté, mais de l'éradiquer, grâce à 3 axes : développer des projets sur le terrain avec des personnes qui vivent la pauvreté; sensibiliser l'opinion des citoyens, lutter contre les préjugés qui détruisent et encourager chacun à agir; obtenir des changements aux niveaux politique et légal.

Les objectifs principaux de l'asbl Jeunesse sont :

- détecter et connaître les situations de grande pauvreté, d'exclusion sociale et culturelle affectant les jeunes et les enfants et lutter contre celles-ci ;
- assurer la promotion socioculturelle et la participation citoyenne des enfants et des jeunes vivant dans la grande pauvreté et l'exclusion, en lien avec leurs familles et groupes sociaux ; donner à ces jeunes les moyens de s'exprimer et de faire connaître leur expérience, leurs analyses et leurs aspirations, pour qu'elles soient prises en compte par la société et puissent participer à sa transformation ;
- soutenir et renforcer la vie familiale dans les milieux les plus précarisés ;
- assurer une représentation de ces jeunes, à tous les niveaux de la société, fondée sur une connaissance approfondie de leur vécu ;
- rassembler et mobiliser des jeunes de toute appartenance afin de promouvoir le respect et la compréhension mutuels ainsi qu'une action commune prenant les personnes les plus pauvres comme référence.



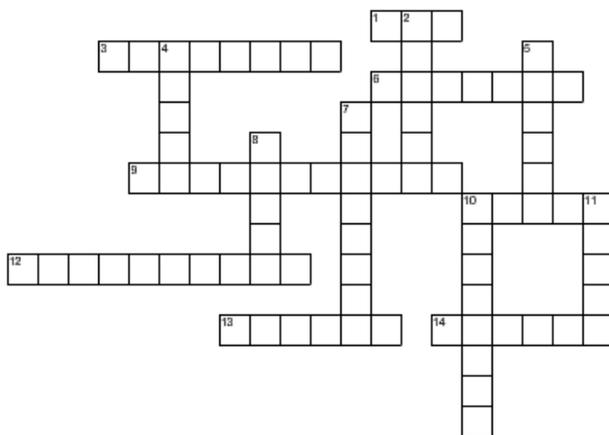
**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

SOS Villages d'Enfants - Aucun enfant ne devrait grandir seul

220 millions d'enfants dans le monde grandissent sans l'amour et les soins d'une famille. Cela compromet sérieusement leur sécurité, leur développement et leur avenir. SOS Villages d'Enfants veille à ce que ces enfants grandissent dans un foyer chaleureux pour qu'ils puissent retrouver leur insouciance et devenir des adultes autonomes et responsables. Pour cela, ils construisent des maisons familiales où une Maman SOS veille sur plusieurs enfants, assure leur sécurité et les aide à grandir.

MOTS CROISÉS

Retrouve les mots manquants !



Horizontal

1. La musique que joue Badi, c'est du...
3. Ce que tu as fait en classe avec Badi, c'est ce qu'on appelle un atelier d'...
6. Tu as aussi le droit de participer à des activités culturelles comme aujourd'hui. C'est le droit aux...
9. Tous les enfants y ont droit ! Elle dépend de l'endroit où tu es né
10. Tu as le droit d'aller chez le docteur ou à l'hôpital pour être en bonne...
12. Tu peux dire ce que tu penses, c'est ton droit à la liberté d'...
13. Ce 20 novembre c'est la Journée Internationale des droits de l'...
14. Tu as le droit au respect de ta vie...

Vertical

2. Si tu fais une grosse bêtise, tu as le droit d'être défendu devant la Justice par un...
4. Badi s'inspire aussi de la musique traditionnelle congolaise, qu'on appelle (comme à Cuba) la...
5. Les enfants ne peuvent pas être enfermés ni mis en...
7. Chaque enfant peut croire en quelque chose. En un dieu par exemple. On appelle ça la...
8. De quel pays la famille de Badi est-elle originaire ?
10. En cas de guerre ou de conflit, tu as le droit d'être protégé et mis en...
11. Pour apprendre, tu as le droit d'aller à l'...

MOTS MÊLÉS

O I I P G C U L T U R E E D U F
I D E N T I T É O K A É T E D G
I N F O R M A T I O N D E I H M
Y U Q E E E V C C X L U U O I Z
T M U Y E G E N H L I C I M P E
G M C D I U N E A M T A U Y I C
D R O I T S I N N F V T O J B A
Y T J U Z L R I S G E I U A E D
F A M I L L E H O R T O V K W C
E E A G E N F A N T O N W R C K
S O L I D A R I T É T A C F O E
D É V E L O P P E M E N T X W Q
S A N T É U X C D H J I S J B D
A C H S I L I B E R T É F Z X Z
R E S P E C T R M X E K Q Y D G
M U S I Q U E B Y D N Y Z R K W

enfant

solidarité

information

droits

culture

liberté

avenir

famille

développement

chanson

éducation

santé

respect

musique

identité

CONCEPTS À RELIER

RELIE LE BON DROIT À CHAQUE SITUATION :

- Droit des enfants à être soignés et maintenus en bonne santé
- Droit de l'enfant à donner son avis pour les questions qui le concernent
- Droit des enfants à être protégés
- Droit à la liberté d'expression
- Droit des enfants à ne pas être séparés de leurs parents

A) Les parents de Pierre divorcent. Chacun demande sa garde. Jason aimerait donner son avis

Droit :

B) Amel et ses parents ont fui leur pays à cause de la guerre et se sont réfugiés dans un pays voisin. Dans ce pays, on sépare les adultes et les enfants. Amel est seule et elle a peur.

Droit :

C) Il y a la guerre dans le pays de Pablo. Avec ses parents, ils ont fui... Mais pendant une attaque, il s'est perdu. Une organisation humanitaire l'a recueilli.

Droit :

D) Jack s'est fait une fracture ouverte à la jambe. Ses parents n'ont pas beaucoup d'argent pour payer des soins, mais ils décident de l'emmener à l'hôpital car la blessure est grave.

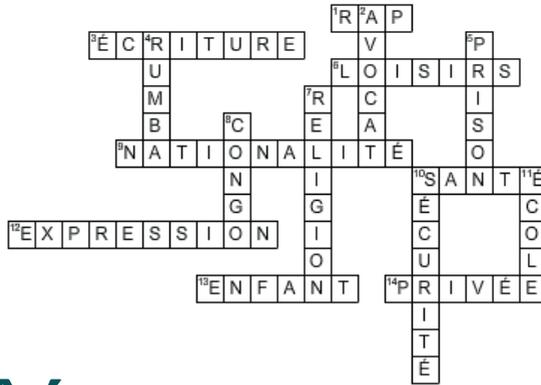
Droit :

E) Dans le pays de Mariam, les filles vont moins à l'école que les garçons. Elle trouve cela injust : elle sait que filles et garçons ont les mêmes droits, et elle le dit.

Droit :

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS



MOTS MÊLÉS



CONCEPTS À RELIER

- A) Droit de l'enfant à donner son avis pour les questions qui le concernent.
- B) Droit des enfants à ne pas être séparés de leurs parents
- C) Droit des enfants à être protégés.
- D) Droit des enfants à être soignés et maintenus en bonne santé.
- E) Droit à la liberté d'expression.



www.jeunessemusicales.be

 [jeunessemusicaleswalloniebruxelles](https://www.facebook.com/jeunessemusicaleswalloniebruxelles)

 [jeunessemusicales_wb](https://www.instagram.com/jeunessemusicales_wb)

 [jmusicales_wb](https://twitter.com/jmusicales_wb)